

## Public

- Toutes personnes intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés : conducteur d'engin ou opérateur dans le cadre de travaux urgents.

## Prérequis

- Aucun

## Modalités d'admission

- Aucune

## Durée

- 1 jour

## Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française

## Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique
- Des intervenants qualifiés possédant une expérience approfondie des travaux sur chantier

## Documents remis

- Attestation de fin de formation

*Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation*

## Nous contacter

[www.aftral.com](http://www.aftral.com)

0809 908 908



# PREPARATION ET PRESENTATION A L'EXAMEN d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - AIPR - Opérateur

## Objectifs généraux

- ◆ Identifier la réglementation et les acteurs de la réforme anti-endommagement.
- ◆ Identifier les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité.
- ◆ Valider les connaissances

## Les plus de la formation



- ◆ Une formation active et inter active sur l'activité réelle des travaux à proximité de réseaux
- ◆ Remise d'un support complet dans un format poche permettant d'être porté facilement dans sa tenue de travail

## Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen final sous forme de QCM

## Validation

- ◆ Attestation de compétences AIPR Opérateur
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- ◆ Code RS : Sans objet
- ◆ Code Certif Info : 85567

## Agrément

- ◆ Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

## PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>1</b>	<b>Identifier les objectifs et étapes de la formation</b>	<b>/</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérification du respect des prérequis</li> <li>Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels</li> <li>Présentation de la formation</li> <li>Modalités pratiques</li> <li>Tour de table</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b> Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>2</b>	<b>Respecter la réglementation et identifier les acteurs de la réforme anti-endommagement</b>	<b>2 h 00</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réglementation : Réforme anti-endommagement –Guide d'application de la réglementation –Sanctions administratives</li> <li>Rôle de chaque acteur : Quelques définitions – En amont des travaux – Pendant les travaux</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b> Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>3</b>	<b>Identifier l'environnement d'un chantier</b>	<b>1 h 30</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Différents types de réseaux et moyens de les reconnaître : Réseaux sensibles – Réseaux non sensibles – Règles de pose – Grillages avertisseurs –Classes de précision</li> <li>Différentes techniques de travail : Techniques à ciel ouvert – Techniques sans tranchée – Techniques douce de découverte du réseau</li> <li>Outils de la prévention des accidents : Protections collectives –Protections individuelles</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b> Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>4</b>	<b>Appliquer les procédures concernant l'ensemble du personnel pendant la réalisation des travaux</b>	<b>1 h 30</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Marquage-piquetage</li> <li>Investigations Complémentaires (IC) : Principe –Méthodes non intrusives – Méthodes intrusives</li> <li>Techniques de travail (guide technique) : Imprécision de positionnement – Imprécision des techniques – Adéquation des matériels</li> <li>Mesures de prévention : Être acteur de la prévention –Règle des 4A –Constat contradictoire d'arrêt ou de sursis –Constat contradictoire de dommage</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b> Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>5</b>	<b>Valider les connaissances</b>	<b>2 h 00</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Exercice préparatoire sous forme d'un examen blanc avec correction commune</li> <li>QCM d'évaluation finale pour l'obtention de l'attestation de compétences</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b> Salle équipée d'un ensemble multimédia avec un poste informatique connecté à internet par stagiaire Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>6</b>	<b>Bilan et synthèse de la formation</b>	<b>/</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan</li> <li>Synthèse</li> <li>Evaluation de satisfaction</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b> Salle équipée d'un ensemble multimédia